

ECOLE JEAN JAURES

EQUIPE PEDAGOGIQUE
Année scolaire en cours 2020/2021

PLAN D'ACCES



RUE ANATOLE FRANCE
HELLEMES

TEL: 03 20 04 53 68

MAIL : ce.0594931p@ac-lille.fr

L'école Jean Jaurès accueille 390 élèves répartis en 15 classes.

Directeur :- F. RENAUX

Enseignants en cycle 2:

- Mme COLINET - CP
- Mme FROMONT - CP
- Mme PENEL - CP
- M. BUY - CP/CE1
- M. GRANDHOMME – CE1
- M. VYNCKIER – CE1
- Mme MAYEUX – CE1/CE2
- Mme BONIFACE – CE2
- M. LEGRAND - CE2

Enseignants en cycle 3

- Mme DEPRAETERE - CE2/CM1
- Mme GRANDHOMME – CM1
- Mme WALLET – CM1
- Mme DESURMONT BOURDON – CM2
- Mme ROBBE – CM2
- Mme DUCHAMP – CM2

AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

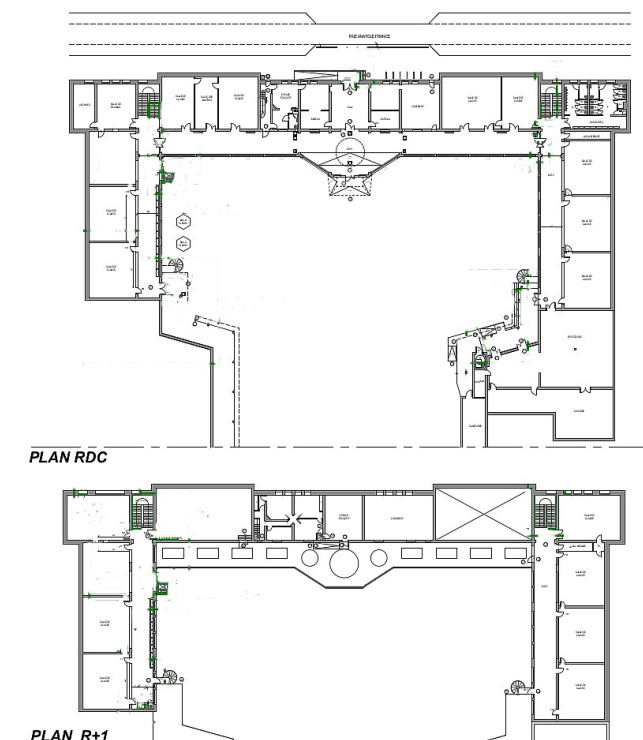
- Mme BALDI
- Mme BOZAKRY
- Mme COURTIN
- Mme FORMENTIN
- Mme MONTAY
- Mme NATTOZZA

PERSONNEL MUNICIPAL

Agents d'entretien :

- Mme CATTIEAU
- M. PLANQUARTT

PLAN DE L'ECOLE



PROJET D'ECOLE

L'équipe éducative de l'école a le souci de préparer l'enfant à sa vie future. Il est considéré comme une personne ayant des droits et des devoirs. Il s'approprie les règles du vivre ensemble.

L'école doit être bienveillante et exigeante avec les élèves, les sécuriser, être attentive à leurs progrès comme à leurs difficultés.

Les 3 axes du projet d'école :

- assurer à chaque élève la maîtrise des savoirs fondamentaux,
- l'harmonisation des pratiques et la continuité pédagogique,
- le climat scolaire.

EMPLOI DU TEMPS DE L'ECOLE

Lundi	heure de début	heure de fin	durée
Enseignement du matin	8h30	11h30	3h00
Pause méridienne	11h30	13h30	2h00
APC ¹	11 h 30	12h00	0h30
Enseignement de l'après midi	13h30	16h30	3h00
APC ¹	16 h 30	17h15	0h45
Mardi	heure de début	heure de fin	durée
Enseignement du matin	8h30	11h30	3h00
Pause méridienne	11h30	13h30	2h00
APC ¹	11 h 30	12h00	0h30
Enseignement de l'après midi	13h30	16h30	3h00
Jeudi	heure de début	heure de fin	durée
Enseignement du matin	8h30	11h30	3h00
Pause méridienne	11h30	13h30	2h00
APC ¹	11 h 30	12h00	0h30
Enseignement de l'après midi	13h30	16h30	3h00
APC ¹	16 h 30	17h15	0h45
Vendredi	heure de début	heure de fin	durée
Enseignement du matin	8h30	11h30	3h00
Pause méridienne	11h30	13h30	2h00
Enseignement de l'après midi	13h30	16h30	3h00

Accueil des élèves : 10 minutes avant la classe

- ¹ Les élèves peuvent bénéficier d'Activités Pédagogiques Complémentaires. Les parents des enfants concernés seront informés du contenu de l'aide par l'enseignant de la classe
- Attention la situation sanitaire peut amener l'école à prévoir des heures d'entrée et sortie échelonnées.

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée des élèves	Le jeudi 2 septembre 2021
Vacances de la Toussaint	Du vendredi 22 octobre au lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël	Du vendredi 17 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver	Du vendredi 4 février au lundi 21 février 2022
Vacances de printemps	Du vendredi 8 avril au lundi 25 avril 2022
Vacances d'été	Le mardi 5 juillet 2022 après la classe

INFOS PRATIQUES

Fournitures scolaires – Les mairies d'Hellemmes et de Lille se sont engagées à ce qu'il n'y ait, à partir de la rentrée de septembre 2022, que le cartable, une trousse, un agenda et les affaires d'EPS à acheter pour les familles.

Réunion d'information – Une réunion d'information se fera dans chaque classe au cours du premier mois. Vous serez informé par l'enseignant de votre enfant de la date et l'heure dans le cahier de liaison (petit cahier noir) et par affichage.

Coopérative scolaire - Suggestion pour l'année 2020 / 2021
- 14 € pour 1 enfant,
- 24 € pour 2 enfants,
- 30 € pour 3 enfants.

Assurance scolaire - Merci de nous fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile ET individuelle accidents corporels. Pour toute sortie facultative (débordant du temps scolaire ou pour laquelle une participation vous serait demandée), cette attestation est obligatoire.

Fiche de renseignements - Elles sont à remplir et à remettre à l'enseignant de la classe au plus vite à la rentrée. Merci de nous informer en cours d'année de tout changement et notamment de numéro de téléphone.

Vêtements et matériel – Pensez à marquer les objets personnels de vos enfants (notamment : cartable, sac de sport, blouson, gants, bonnet, écharpe...)

Parasites – Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent par conséquent être très vigilants et surveiller fréquemment la tête de leurs enfants. En cas d'infection, un affichage ou un mot dans les cahiers noirs vous en informe. Il vous appartient alors de vérifier la tête de votre enfant et de le soigner (shampooing, literie, lessive...).

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELÈVES

Si vous souhaitez participer aux temps forts de la vie de l'école Jean Jaurès, les associations de parents d'élèves vous accueilleront avec plaisir !

Contact - Associations de parents d'élèves de Jaurès
APEECH (Association des Parents d'Elèves Des Ecoles du Centre d'Hellemmes) - fcpe.hellemmescentre@gmail.com
APEJS (Association des Parents d'Elèves des Ecoles Salengro et Jaurès) - contact.apejs@gmail.com

RESTAURATION SCOLAIRE / ESPACES EDUCATIFS

L'Espace Educatif assure l'accueil des enfants lors des temps périscolaires. C'est un service proposé par la Mairie. Ces temps sont encadrés par une équipe d'animation sous la direction de madame Chikh Stéphanie.

Votre enfant pourra être pris en charge le matin de 7 h 30 à 8 h 20, le midi de 11 h 30 à 13 h 20 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30.

Le dossier familial unique (DFU) est à remplir sur votre pass' famille ou au service éducation jeunesse de la ville. Ce dossier permettra une fois rempli de vous inscrire aux différents services dont vous auriez besoin.

Numéro de téléphone : 03 20 47 23 91

Mail : eejeanjaures@outlook.com

Une étude surveillée pourra être mise en place du lundi au vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 sous réserve d'avoir suffisamment d'enseignants volontaires pour assurer ce service. Attention le nombre de place est limité.

